

**Information aux parents d'élèves du GS16 Le Coteau de
Chasse**

Le plan Vigipirate est toujours à son niveau d'alerte maximal « Urgence attentat ».

A ce titre, l'organisation d'évènements dans les groupes scolaires n'est pas autorisée lorsque des enfants sont présents dans l'école sur les temps périscolaires.

Toutefois, la collectivité souhaite faciliter l'organisation des kermesses par les sous des écoles.

Par conséquent, l'accueil périscolaire du soir du vendredi 12 juin 2026 se déroulera uniquement de 16h30 à 17h30.

Les enfants inscrits la deuxième heure seront automatiquement décochés et le service ne sera pas facturé.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le service enfance